



# SYNTHÈSE SANTÉ ET CONDITIONS DE VIE DES ÉTUDIANTS

EN RÉGION PROVENCE  
ALPES-CÔTE D'AZUR

OCTOBRE 2020





# TABLE DES MATIÈRES

<b>LA SANTE ETUDIANTE, UN ENJEU POUR ACCOMPAGNER LE MONDE ETUDIANT EN REGION PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR .....</b>	<b>2</b>
La population étudiante en région : diversité des cursus et hétérogénéité sociale des publics .....	2
La santé, un révélateur des transformations du monde étudiant.....	3
<b>LA SANTÉ ET LES MODES DE VIE DES ÉTUDIANTS, ENSEIGNEMENTS DE L'ENQUÊTE RÉGIONALE.....</b>	<b>4</b>
Les conditions de vie sous tension pour de nombreux étudiants.....	4
Des profils d'étudiants particulièrement vulnérables .....	5
La crise sanitaire liée à la COVID-19 : facteur d'aggravation de problèmes préexistants .....	6
<b>RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>8</b>
Fédérer les acteurs et les professionnels de la santé étudiante.....	8
Garantir l'accès aux droits de santé des étudiants, promouvoir l'information ainsi que l'accès aux soins et à la prévention .....	8
Répondre aux problèmes de santé mentale et au mal-être étudiant .....	9
Surveiller la santé des étudiants salariés .....	10
Réduire l'impact de l'épidémie de COVID-19 sur la santé mentale des étudiants. Anticiper les effets d'une deuxième vague épidémique.....	10
Maintenir le dispositif de veille sociologique et épidémiologique.....	12
<b>ANNEXES .....</b>	<b>13</b>
Encadré méthodologique .....	13
Références .....	13



## LA SANTÉ ETUDIANTE, UN ENJEU POUR ACCOMPAGNER LE MONDE ETUDIANT EN RÉGION PROVENCE- ALPES-CÔTE D'AZUR

L'Agence Régionale de Santé et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont souhaité disposer de connaissances locales fines sur l'accès aux soins des étudiants et sur leur état de santé, afin de contribuer à la définition d'un programme régional de prévention auprès de ce public. Ils ont ainsi confié à l'Observa-

tionnaire (méthodologique en annexe). Cette note rend compte des principaux résultats de l'enquête de terrain menée de décembre 2019 à juin 2020 auprès des étudiants sur leurs conditions de vie et leurs recours aux soins, ainsi que des propositions des professionnels et institutions du monde de la santé étudiante de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

### La population étudiante en région : diversité des cursus et hétérogénéité sociale des publics

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur a connu ces dernières années une expansion rapide de ses effectifs d'étudiants, passés de 155 394 individus en 2012-2013 à 172 126 en 2017-2018.

#### OBJECTIFS DE L'ÉTUDE :

- Mieux comprendre les problématiques des étudiants sur la santé et les conditions de vie
- Mettre en lumière les initiatives mises en place par les acteurs de la région
- Fédérer les acteurs et professionnels pour construire ensemble des réponses adaptées



Une étude menée auprès de 46 étudiants dans différentes structures de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (universités, IUT...)



Des entretiens individuels menés auprès des étudiants et des professionnels intervenant auprès d'eux



Une étude réalisée en partenariat avec des acteurs régionaux de la vie étudiante, financée par la Région et l'Agence Régionale de Santé

À l'échelle nationale, la population étudiante a été multipliée par huit en cinquante ans sous l'effet de l'extension et de l'allongement de la scolarisation. Cette évolution s'est accompagnée de la diversification des cursus et des conditions d'études et de l'hétérogénéité toujours plus forte des publics étudiants, comme l'illustrent

les données régionales : en 2016-2017, les étudiants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont majoritairement inscrits à l'université (66,5 %), mais on les trouve également dans les formations de Techniciens Supérieurs (10,4 %), les écoles de commerce et les formations d'ingénieurs (10,3 %), les classes préparatoires (3,5 %), ou encore les filières paramédicales, culturelles ou artistiques (10,8 %). Autre indicateur de cette diversification, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte cette même année 37,7 % de boursiers sur critères sociaux et 12,4 % d'étrangers parmi sa population étudiante.

toire Régional de la Santé la conduite d'une enquête qualitative auprès des étudiants qui documente leurs conditions de vie et leur accès aux soins et qui s'inscrit dans la continuité du Baromètre Santé Etudiant réalisé en 2005-2006. Ses résultats confirment les observations produites au niveau national : ils rappellent les récentes transformations socioéconomiques du monde étudiant et font état d'une santé mentale détériorée et de difficultés d'orientation dans le système de santé (1). Les professionnels intervenant sur la santé étudiante ont été sollicités pour contribuer au diagnostic et se sont fortement mobilisés pour définir des priorités d'action et engager une dynamique de travail commune (voir l'encadré

## La santé, un révélateur des transformations du monde étudiant

Les études supérieures constituent une étape importante de l'entrée dans la vie adulte qui sollicite fortement la santé. Les étudiants découvrent les spécificités de l'expérience académique et ses difficultés, mais aussi l'accès progressif à l'autonomie résidentielle et financière. Aujourd'hui cette étape de la vie se conjugue, pour un nombre croissant d'étudiants, aux contraintes du travail salarié qui constituent autant de facteurs de risques pour la santé. L'expérience de la précarité économique se diffuse notamment chez les étudiants privés du soutien financier de leur famille ou les étudiants étrangers, particulièrement concernés par le renoncement aux soins.

vie, de l'état de santé et de l'accès aux soins des étudiants constitue donc un enjeu majeur pour les politiques publiques de santé et de prévention en direction des étudiants et pour le soutien à la réussite dans les études supérieures.

La crise récente de la COVID-19 a révélé d'une manière spectaculaire la diversité des conditions de vie du monde étudiant et sa fragilité par rapport à la santé mentale (3,4). Elle a montré le lourd tribut payé par les plus précaires au maintien de leur condition d'étudiant, tout en suscitant chez nombre d'étudiants une anxiété particulièrement forte. L'épidémie a constitué un facteur de renforcement des inégalités sociales face aux études accélérant le décrochage des publics récemment inscrits dans l'enseignement supérieur et aggravant la situation des plus vulnérables d'entre eux.



### La vulnérabilité des étudiants est liée à plusieurs facteurs, souvent associés :

				
<b>Faiblesse des ressources monétaires et dépendance économique à l'égard de la famille</b>	<b>Emplois du temps éprouvants et chronophages pour les étudiants conciliant études et travail</b>	<b>Coût élevé des loyers, logements vétustes et éloignés des lieux d'études et de travail</b>	<b>Isolement suite au départ du logement familial</b>	<b>Mise à l'épreuve de la santé des étudiants</b>

La problématique du handicap participe également du champ de la santé étudiante depuis quelques années. L'accueil des étudiants en situation de handicap, qui représentaient en 2018 1,64% des étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur est relativement récent. Suivant la promulgation de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits, des chances, la participation et la citoyenneté

des personnes handicapées, le nombre d'étudiants handicapés a été multiplié par 4,6 en 2017 (5). En dépit des plans d'accompagnement de l'étudiant handicapé (PAEH) et de l'action des services handicap dédiés, ces étudiants constituent une catégorie vulnérable particulièrement susceptible de rencontrer des difficultés d'insertion dans leur établissement.

L'état de santé et l'accès aux soins apparaissent comme des révélateurs forts des inégalités et des vulnérabilités étudiantes : ils mettent en lumière la complexification des conditions d'études, les difficultés à mettre en place de nouvelles habitudes de vie, ainsi que les difficultés économiques de la population étudiante. Peu documentée jusqu'à une date récente, du fait de la relative bonne santé sur le plan général de cette population, la santé des étudiants fait aujourd'hui l'objet d'un intérêt nouveau du fait de la multiplication de signaux d'alerte qu'il s'agisse de la fragilité de la santé psychologique ou du renoncement aux soins (1,2). La connaissance des conditions de



## LA SANTÉ ET LES MODES DE VIE DES ÉTUDIANTS, ENSEIGNEMENTS DE L'ENQUÊTE RÉGIONALE

De nombreux étudiants doivent compléter leurs revenus avec un travail parallèle, ce qui accentue les inégalités face aux études.



Horaires "atypiques" perturbant rythme de sommeil et alimentation

Peu de flexibilité lors des semaines d'examens

Conditions de travail souvent éprouvantes et stressantes, pouvant exposer à des risques pour la santé

Choix restreint aux emplois les plus contraignants pour les étudiants issus des catégories modestes



J'ai tout de suite été obligée de travailler à côté pour pouvoir tenir sur le plan financier. (...) Mon premier travail était à 1h de transport de chez moi, et je commençais à 18h pour finir vers 23h, donc je rentrais chez moi vers minuit... C'était un rythme très fatigant, la première année à l'université s'est mal passée pour moi.  
Étudiante, L1

Quels facteurs jouent sur les conditions de vie, l'alimentation, la santé et le recours aux soins ? En quoi le monde étudiant est-il hétérogène et fragmenté, quelles sont les inégalités qui s'y manifestent ? De quelle manière l'épidémie de la COVID-19 a-t-elle aggravé les problèmes préexistants des étudiants ? Pour explorer ces thématiques et leurs conséquences sur les parcours d'étude, 46 étudiants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été interrogés sur leurs conditions de vie : revenus, travail, logement, transports...; leur santé et leur accès aux soins : état de santé, bien-être, accès et renoncement aux soins ; leur alimentation et hygiène de vie : rythme de vie, emploi du temps, sommeil, pratiques sportives.

### Les conditions de vie sous tension pour de nombreux étudiants

Sur le plan général, l'enquête met d'abord en évidence la faiblesse des ressources moné-

taires et le maintien de la dépendance économique à l'égard de la famille. De nombreux étudiants interrogés doivent concilier leurs études avec des emplois parfois éprouvants et chronophages, qui peuvent être incompatibles avec le déroulement normal de leurs études supérieures. Les étudiants sont aussi confrontés à la problématique du logement, à travers notamment le coût élevé des loyers ; les plus précaires peuvent être contraints de résider dans des logements vétustes et à

distance des lieux d'études et de travail. Sur le plan des modes de vie, la vie étudiante est aussi caractérisée par l'accès à l'autonomie résidentielle et la décohabitation, qui peut s'accompagner de troubles psychologiques liés à l'isolement mais aussi de la perte de repères familiaux consécutifs au relâchement du contrôle social

exercé auparavant par la famille et le lycée. Les nouveaux rythmes de vie et de travail, à la fois intenses et irréguliers, peuvent constituer des facteurs de stress, de fatigue, de troubles du sommeil et de l'alimentation, problèmes souvent rencontrés par les étudiants interrogés au cours de l'enquête. En matière de santé, nombreux sont les étudiants à déclarer un renoncement aux soins causé par le manque de revenus, la crainte de perdre son emploi, ou encore par des délais de remboursement élevés et la non-couverture de certains frais de santé. Il faut également mentionner parmi ces facteurs la crainte du stigmate, qui pousse certains étudiants à dissimuler un handicap et à renoncer aux aides auxquelles ils ont droit. La précarité des conditions de vie de certains étudiants détériore ainsi leur santé et leur chance d'accès aux diplômes.

## Des profils d'étudiants particulièrement vulnérables

Au-delà de ces traits généraux, l'enquête a permis de mettre en évidence plusieurs profils d'étudiants particulièrement vulnérables :

**Les étudiants d'origine modeste** cumulent de nombreux désavantages liés au manque de revenus, à une moindre qualité du logement que ce soit en termes de localisation géographique, de surface disponible, ou encore de confort, mais aussi à l'obligation de travailler parallèlement aux études. Les étudiants aux ressources les plus faibles sont souvent amenés à accepter des emplois pénibles, parfois éprouvants dont les horaires peuvent être difficilement conciliables avec les études. Les effets négatifs sur la santé et le bien-être sont multiples : mauvaise alimentation, risques accrus de renoncement aux soins, dégradation des conditions d'études et des chances de réussite.

**Les étudiants étrangers** présentent également plusieurs facteurs de vulnérabilité tels que la faiblesse des ressources financières et l'irrégularité des aides monétaires de la famille. Les étudiants étrangers rencontrés au cours de l'enquête sont souvent dans l'obligation de concilier les études avec un emploi contraignant. Le manque de connaissance du système de santé et de la complémentaire santé solidaire (CSS) les expose à un risque accru de renoncement aux soins renforcé par les difficultés à effectuer des démarches auprès de l'administration, ou pour obtenir un logement. Enfin l'isolement et l'absence de réseau familial constitue une cause fréquente de mal être.

**Les étudiants en situation de handicap** présentent des vulnérabilités spécifiques dépendant de leur état de santé et entraînant des dépenses imprévues et des revenus plus irréguliers. Ces étudiants rencontrent de plus grandes difficultés à trouver un emploi conciliable avec les études. Ils expriment plus souvent des problèmes liés à la fatigue, au stress, voire aux risques d'accident du travail. Ils font part de difficultés à faire reconnaître leur handicap par les enseignants pour fixer les modalités d'examens, le travail à fournir, les exigences d'assiduité aux cours. Ils témoignent aussi parfois d'une prise en charge incomplète des dépenses de santé (ex. problèmes de surdit , suivi psychologique).

**Les étudiants étrangers particulièrement exposés au renoncement aux soins du fait de :**

- La faiblesse des ressources financières et l'irrégularité des aides familiales
- La méconnaissance du système de santé, en particulier de la CMU
- L'isolement et l'absence de réseau familial
- Difficultés linguistiques éventuelles
- Difficultés à effectuer des démarches auprès de l'administration

*Au départ, je dépendais de l'aide financière de mon père pour faire mes études en France. Je devais tout de même travailler ponctuellement à côté pour compléter, mais ça me permettait de me tenir à flot. Les choses ont été beaucoup plus difficiles quand mon père a cessé de m'envoyer de l'argent. J'ai dû me débrouiller toute seule, et j'ai connu des périodes très compliquées.*

Étudiante, L3




## La crise sanitaire liée à la COVID-19 : facteur d'aggravation de problèmes préexistants

Commencée en début d'année 2020, l'enquête s'est poursuivie pendant la période de confinement. Elle apporte donc des données intéressantes sur l'expérience de cette période par les étudiants. La crise de la COVID-19 a constitué un amplificateur des problèmes préexistants et s'est traduite par l'accroissement de la précarité et des inégalités économiques pour les étudiants les plus fragiles. Le confinement a entraîné la diminution des revenus pour une partie des étudiants ayant perdu leur emploi ou dont les parents ont perdu leur travail : une grande part des aides en nature de la famille (nourriture...), essentielles pour compenser les manques financiers, ont été interrompues.

Pour remédier à cette situation, les CROUS et les universités ont mis en place des aides alimentaires et financières. Toutefois, certains des étudiants concernés interrogés dans l'enquête n'ont pu en bénéficier, que ce soit par manque d'information ou du fait des conditions d'accès à ces aides. Par ailleurs la dispense de loyer accordée par le CROUS aux

résidents ayant pu rejoindre leur famille pendant la crise sanitaire n'a pas été étendue à ceux qui ont dû passer le confinement dans leur résidence. Pour un grand nombre d'étudiants, le confinement a entraîné la dégradation de leur santé psychique : intensification du stress, incertitudes sur la validation de leur année et sur leur avenir, désorganisation du rythme de sommeil, abandon des routines quotidiennes, restriction des contacts sociaux, isolement social pour les étudiants passant le confinement loin de leurs proches. Comme en attestent plusieurs entretiens, les étudiants qui ont continué à travailler comme caissiers, vigiles, livreurs pendant la crise sanitaire ont été exposés à des risques démultipliés ; les conditions de travail et les cadences à suivre les ont parfois amenés à contourner les règles sanitaires sur le lieu de travail. Les étudiants interrogés ont également exprimé des sentiments de crainte pour la santé de leurs proches.

### La pandémie de la Covid-19 a aggravé les inégalités économiques chez les étudiants :

**Précarité renforcée par l'augmentation de certaines dépenses liées au confinement** (fermeture des restaurants universitaires...)

**Diminution de revenus liés à la perte d'emplois étudiants**

**Amplification des difficultés rencontrées dans les milieux modestes**



**Avec le confinement, mon père ne peut plus travailler et nos économies se font grignoter petit à petit... C'est un peu compliqué, en ce moment.**

Étudiant, L2

Sur le plan des conditions de résidence, le confinement a confronté de nombreux étudiants au manque d'espace de travail lié à la vie dans les logements exigus, que ce soit dans des logements étudiants ou lors du retour au domicile des parents entraînant parfois des problèmes de promiscuité avec les fratries.

Sur le plan académique il a entraîné l'interruption de la relation pédagogique directe avec les enseignants et celle des sociabilités étudiantes, qui constituent des facteurs majeurs d'intégration et de réussite scolaire. Il

s'est accompagné du remplacement du format de cours traditionnels par des cours écrits ou enregistrés ou en ligne complexifiant l'appropriation des contenus. Les problèmes matériels liés aux équipements informatiques et à l'accès internet ont accentué les difficultés pédagogiques : nombre d'étudiants interrogés peinent à suivre les cours à distance ou à s'approprier les matériaux pédagogiques sans aide extérieure, ceci contribuant à une augmentation du stress lié aux études et à la réussite scolaire.



## Les conditions d'études en contexte de confinement et d'enseignement à distance renforcent les inégalités :

Altération du lien pédagogique et risque accru de décrochage

Accès à du matériel informatique, connexion internet, ...

Accès à des espaces de travail adéquats





## RECOMMANDATIONS

Les recommandations suivantes sont issues des préconisations formulées par un large panel d'intervenants et professionnels de terrain du monde étudiant, des demandes des étudiants et des propositions formulées par l'Observatoire Régional de la Santé à partir de l'analyse des données de l'enquête de terrain.

**L'accès aux droits de santé des étudiants et l'accompagnement dans la prévention et les soins constituent les enjeux majeurs soulignés par les acteurs.** Un accent particulier a été mis sur les problèmes de **santé mentale**. Les recommandations prennent également en compte l'hypothèse d'une deuxième vague épidémique et préconisent des modalités d'accompagnement auprès des étudiants.

### 1. Fédérer les acteurs et les professionnels de la santé étudiante

La promotion et le renforcement des services de santé en direction des étudiants doit s'appuyer sur le réseau d'acteurs et d'institutions intervenant dans le champ, encore peu organisé sur le plan régional. Pour soutenir son travail de consolidation et sa dynamique, il est proposé de pérenniser le groupe de professionnels consulté pour l'enquête sous la forme d'un **Comité technique régional santé des étudiants**. Composé de professionnels du champ de la santé et du social du monde étudiant (CROUS, Mutuelles, Universités, BAPU, professionnels des SUMPPS, Assurance Maladie, Rectorats ...), ce groupe pourrait se réunir quatre fois par an et aurait pour mission d'élaborer des propositions en lien avec l'Agence Régionale de Santé et la Région, également membres de ce groupe. Les professionnels consultés ont recommandé que les premières thématiques portent sur les droits de santé, l'information relative au système de santé et la prise en charge des problèmes de santé mentale des étudiants. Le comité technique régional santé des étudiants procédera à un état

des lieux et à l'identification des dispositifs probants. Il pourra s'appuyer sur des experts extérieurs.

### 2. Garantir l'accès aux droits de santé des étudiants, promouvoir l'information ainsi que l'accès aux soins et à la prévention

L'enquête de terrain auprès des étudiants et la consultation des professionnels ont souligné la multiplicité et la complexité des informations relatives au système de santé. Les étudiants rencontrent de sérieuses difficultés à trouver les informations pertinentes ou à les interpréter, tant en matière d'accès aux droits, que d'orientation dans le système de santé que ce soit vers des professionnels de santé ou vers les dispositifs dédiés aux étudiants. Ils peuvent également rencontrer des difficultés à faire valoir effectivement leurs droits ou les mesures d'aide ou de prévention gratuites dont ils pourraient bénéficier. Les entretiens réalisés au cours de l'enquête auprès des étudiants comme des professionnels, montrent que ces difficultés sont de plusieurs ordres. Il peut s'agir de difficultés de repérage du guichet compétent en matière d'affiliation à la sécurité sociale et aux complémentaires santé, suite à la récente suppression du régime de sécurité sociale étudiante. La multiplicité des professionnels et structures intervenant dans le champ de la santé étudiante, complexifie la compréhension de l'offre. La méconnaissance du système de santé dans son ensemble et de son mode d'emploi par les étudiants est un facteur supplémentaire.. Ce contexte peut favoriser des situations préjudiciables de renoncement au soins, particulièrement pour les plus fragiles et les plus isolés des étudiants. Les propositions du groupe de professionnels visent en conséquence à clarifier les informations sur les droits et le fonctionnement du système de soins, à faire parvenir cette information aux étudiants et à mettre à leur disposition des ressources permettant l'orientation vers les services de santé.

Les actions envisagées pourraient prendre plusieurs formes (liste non exhaustive) :

- Ouverture de guichets uniques sur les cam-

pus permettant de rapprocher les services d'accès aux droits du public étudiant ;

- Mise en œuvre d'une communication adaptée et renforcée relative à la couverture sociale des étudiants via les canaux d'information effectivement consultés par les étudiants (réseaux sociaux) ;

des intervenants du monde de la santé des étudiants. Ces constats rejoignent les résultats de la littérature épidémiologique nationale et internationale qui souligne la fréquence de la symptomatologie anxieuse et dépressive chez les étudiants par comparaison aux adultes (1). Ce mal être ou ces problèmes de santé mentale, associés à l'expérience étudiante, recouvrent un large spectre de troubles, qu'il s'agisse de stress lié aux conditions d'études ou d'examen, d'anxiété vis-à-vis de l'avenir, de troubles de sommeil, de l'alimentation, et pour les formes les plus sévères de troubles anxio-dépressifs, de pensées suicidaires et de conduites addictives. Les problématiques de précarité et l'isolement social notamment pour les étudiants éloignés de leurs familles, et les étudiants étrangers, constituent des facteurs de dégradation supplémentaires de la santé mentale.

un large spectre de troubles, qu'il s'agisse de stress lié aux conditions d'études ou d'examen, d'anxiété vis-à-vis de l'avenir, de troubles de sommeil, de l'alimentation, et pour les formes les plus sévères de troubles anxio-dépressifs, de pensées suicidaires et de conduites addictives. Les problématiques de précarité et l'isolement social notamment pour les étudiants éloignés de leurs familles, et les étudiants étrangers, constituent des facteurs de dégradation supplémentaires de la santé mentale.

**Sur les questions de santé, de nombreuses initiatives accessibles en région à mieux faire connaître pour accompagner les étudiants :**

- **Consultations en ligne sans avance de frais pour les adhérents d'une mutuelle étudiante**
- **Examens de dépistage ou traitements sans frais**
- **Pass santé jeunes et Pass mutuelles**
- **Centre de santé**

**Exemples d'examens ou traitements sans frais :**

- Consultation dentaire gratuite à 18, 21 et 24 ans (M'T dents)
- Reste à charge zéro pour les soins dentaires et ophtalmologiques par les mutuelles.
- Dispositif Mission Accompagnement Santé (MAS), à destination des assurés en rupture de droits et de soins.

- Elargissement du recours à des relais étudiants comme les Etudiants Relais Santé (ERS) pour les actions d'information sur le système de santé ;
- Mise à disposition des ressources sous forme d'annuaires permettant l'orientation vers des professionnels de santé conventionnés ;
- Renforcement de l'information sur les dispositifs de prévention et promotion de la santé spécifique au public étudiant notamment le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS), les Bureaux d'Aide Psychologique Universitaires (BAPU), les Centres de santé....

### 3. Répondre aux problèmes de santé mentale et au mal-être étudiant

L'enquête de terrain et les retours des professionnels ont montré que les problèmes de santé mentale constituaient l'expression la plus fréquente des problématiques de santé des étudiants et la préoccupation première

matiques de précarité et l'isolement social notamment pour les étudiants éloignés de leurs familles, et les étudiants étrangers, constituent des facteurs de dégradation supplémentaires de la santé mentale.

Les étudiants peuvent également éprouver des difficultés à exprimer leur besoin d'aide ou à s'orienter vers les ressources existantes. Face à l'importance de ces problématiques, le groupe de travail préconise :

- Une analyse des dispositifs de réponse existants et de ce qui permettrait de renforcer et améliorer leur impact ;
- Une meilleure lisibilité des ressources accessibles aux étudiants ;
- La mise en place de dispositifs spécifiques permettant d'aller à la rencontre des étudiants, notamment ceux qui se trouvent le plus isolés ou en difficulté ;
- Le développement des dispositifs de type Etudiants Relais Santé et des actions menées par les pairs pour faciliter le lien entre les services médico-sociaux et les catégories d'étudiants les plus vulnérables.

#### 4. Surveiller la santé des étudiants salariés

La santé des étudiants en situation d'activité professionnelle constitue un point d'attention complémentaire signalé par les acteurs. La part importante du public étudiant ayant une activité salariée régulière en cours d'études pose de nouvelles problématiques de santé qui restent sans réponse à ce jour. La situation de double activité études-travail entraîne en effet des répercussions négatives sur la réussite scolaire et l'état général susceptibles de favoriser une dégradation de l'état de santé physique et mental. Le manque de disponibilité et la crainte de perdre son emploi peuvent favoriser le report voire le renoncement aux soins. Les activités de service caractérisées par des rythmes intenses ou des horaires atypiques et grandes pourvoyeuses de jobs étudiants (grande distribution, restauration rapide, livraison à domicile, hôtellerie, emplois de sécurité), exposent les étudiants à des situations de pénibilité ou de risque pour la santé généralement observées chez les salariés permanents. La surveillance de la santé au travail des étudiants nécessite en conséquence de nouvelles formes de coordination institutionnelle dans le domaine de la santé au travail qui prennent en compte l'existence

de cette catégorie de jeunes actifs au travers d'actions de prévention et une meilleure protection.

Un rapprochement des acteurs de la santé étudiante avec ceux de la santé travail tels que la DIRECCTE est préconisé.

#### 5. Réduire l'impact de l'épidémie de COVID-19 sur la santé mentale des étudiants. Anticiper les effets d'une deuxième vague épidémique

L'évolution de la crise sanitaire liée à la COVID-19 constitue un enjeu de santé publique majeur à court, moyen et probablement long terme. Son impact sur la santé mentale des étudiants a été particulièrement souligné par les acteurs de la santé étudiante en région et rejoint les résultats des enquêtes épidémiologiques nationales et internationales qui mettent en évidence des problèmes de sommeil et des signes de souffrance psychologique plus marqués chez les jeunes adultes (6). La COVID-19 accentue le stress ordinaire propre à la situation académique et aggrave la situation des plus démunis. De nouveaux épisodes de confinement pourraient encore renforcer l'anxiété, les incertitudes à l'égard de

### Certains étudiants éprouvent un sentiment d'isolement, renforcé par :



**L'éloignement géographique avec la famille et les amis**

**Le manque de moyens financiers pour participer aux activités sociales**

**Des emplois du temps surchargés entre études et travail**



**A ma 1<sup>ère</sup> année en France, le manque de travail faisait que j'étais en manque de tout. Je me privais de sortir avec mes camarades de l'université parce que je n'avais pas de quoi acheter à boire ou à manger. Du coup je restais tout le temps toute seule.**  
Étudiante, L2

l'avenir, les risques de décrochage scolaire et la dégradation de la situation des étudiants les plus vulnérables. Les étudiants de première année de premier cycle risquent de subir plus de conséquences que les autres du fait des mesures d'hybridation des cours (présentiel/distanciel) déjà prévues, de dédoublement ou d'enseignement à distance et d'être fragilisés dans leur insertion dans l'enseignement supérieur, déjà difficile en temps ordinaire.

Il est indispensable dans ce contexte d'anticiper au mieux la réponse des services sociaux, médicaux et pédagogiques pour mettre en place des stratégies d'accompagnement adaptées à différents scénarios de dynamique épidémique.

- En premier lieu la forte mobilisation des acteurs constatée lors du confinement pourrait être maintenue via une coordination renforcée entre les différentes institutions et/ou services intra institutionnels ; les solutions qui ont fait leurs preuves, notamment en matière de traitement des aides d'urgence ou d'appui psychologique, devraient être maintenues tant que nécessaire ;
- Des campagnes de sensibilisation ciblant spécifiquement les jeunes et les étudiants

pourraient être mises en œuvre sur les campus. S'appuyant sur l'appel à la responsabilité des jeunes en matière de transmission virale et le rappel des gestes barrière, elles pourraient également les inviter au dépistage ;

- Des centres de dépistage de la COVID-19 spécifiquement dédiés aux étudiants pourraient être mis en place sur les campus en région (à l'instar des dispositifs existant dans plusieurs universités françaises et européennes). Ceci se justifie par le constat d'une difficulté récurrente des étudiants à s'orienter dans le système de santé, ce qui complique l'accès au dépistage. Les résultats des campagnes de test pourraient constituer un indicateur de pilotage sanitaire pour les établissements notamment en matière d'ouverture/fermeture des formations ou enseignements en présentiel. Des consultations médicales spécifiquement dédiées à ce public pourraient également être envisagées ;
- En cas de nouveau confinement, la mise en place rapide et systématique d'aides financières et alimentaires d'urgence devrait être maintenue pour les étudiants vulnérables et à risque, notamment hors des résidences

## Forte anxiété des étudiants face à la réussite de leurs études et à leur avenir.



Perte de repères

Fort sentiment d'abandon

Bouleversement des habitudes et des rythmes de vie

Troubles psychiques préexistants amplifiant les risques pour la santé mentale



On ne sait pas quand les examens vont avoir lieu et comment on va être notés, c'est très démoralisant. On a fait beaucoup d'efforts et de sacrifices pour avoir notre diplôme et accéder à un master, mais maintenant on se demande si tout ça aura servi à quelque chose...

Etudiante, L3

CROUS. Une attention particulière devrait alors être portée aux étudiants amenés à poursuivre leur activité salariée ;

- Il est recommandé de veiller à ce que les étudiants du CROUS retenus sur leur lieu de travail pendant les distributions de colis alimentaires puissent bénéficier de livraisons, ou de créneaux de distribution compatibles avec leurs horaires de travail ;
- Les dispenses de loyer octroyées aux locataires du CROUS, y compris ceux qui seraient contraints de passer un nouvel épisode de confinement au sein de leur résidence, seraient également une piste à étudier.

## 6. Maintenir le dispositif de veille sociologique et épidémiologique

Dans le contexte d'une possible seconde vague de l'épidémie à la COVID-19, le maintien du dispositif d'entretiens auprès des étudiants est proposé comme outil de veille tout au long de la crise sanitaire. La réalisation régulière d'entretiens permettrait de recueillir des informations sociologiques afin de mieux repérer les caractéristiques des publics en difficulté sur le plan économique et social et de suivre l'impact de l'épidémie sur les conditions de vie et la santé mentale. Ces informations permettraient de nourrir en continu les réflexions du Comité technique régional santé des étudiants et d'ajuster les actions sur le terrain.

## De nombreuses aides financières et matérielles mises en place ou renforcées :

**Dispositifs d'aide d'urgence renforcés pour couvrir les besoins alimentaires et informatiques, ou alléger le loyer**  
(CROUS et universités)

**Loyers des cités universitaires CROUS annulés pendant le confinement pour les étudiants ayant regagné le domicile familial**

**Aide financière pour remplacer la gratification de stage et chômage partiel pour certains étudiants en emploi**





## ANNEXES

### Encadré méthodologique

Le rapport s'est appuyé :

**1. Sur la synthèse des données épidémiologiques** nationales et locales sur les effets de l'épidémie de COVID-19 sur la santé mentale et des grandes enquêtes portant sur les conditions de vie et la santé des étudiants (Rapports de l'Observatoire National de la vie étudiante, publications scientifiques sur les cohortes étudiantes) ;

**2. La réalisation d'une enquête qualitative** auprès des étudiants de la région comportant 48 entretiens individuels réalisés dans l'ensemble des départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans des premiers cycles universitaires, en IUT, mais aussi dans deux grandes écoles et un Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) ;

**3. La consultation d'un large panel de 25 professionnels régionaux de la santé des étudiants** réunissant des représentants des SUMPPS, BAPU, services de la vie étudiante des universités d'Aix-Marseille (AMU), de Toulon et de Côte d'Azur (UCA), des représentants des rectorats, des CROUS, des mutuelles étudiantes, de l'assurance maladie et des Instituts de Formations en Soins Infirmiers. La consultation a permis de susciter des échanges autour de problématiques communes et de définir un ensemble de préconisations à mettre en œuvre pour les étudiants. Les acteurs ont été sollicités à deux reprises dans le courant du premier semestre 2020 : par consultation téléphonique individuelle et par échange collectif au cours de la première réunion du Comité technique régional. Le déroulement d'une partie des entretiens pendant le confinement a permis de l'enrichir en direct des problématiques étudiantes auxquelles les acteurs étaient confrontés.

### Références

1. Observatoire national de la vie étudiante. La santé des étudiants. [cité 16 sept 2020]. Disponible sur : [www.ove-national.education.fr/publication/la-sante-des-etudiants/](http://www.ove-national.education.fr/publication/la-sante-des-etudiants/)
2. Castry M, Wittwer J, Montagni I, Tzourio C. Les déterminants du renoncement aux soins pour raisons financières des étudiants - une analyse à partir de l'étude i-Share. Rev Econ Polit. 4 oct 2019;Vol. 129(4):467-88.
3. Student mental health in the midst of the COVID-19 pandemic: A call for further research and immediate solutions - Nicholas Grubic, Shaylea Badovinac, Amer M Johri, 2020. [cité 16 sept 2020]. Disponible sur : <https://journals.sagepub.com/doi/full/10.1177/0020764020925108>
4. OVE Infos n°42 | La vie étudiante au temps du COVID-19 : Incertitudes, transformations et fragilités. [cité 7 oct 2020]. Disponible sur : [www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2020/09/OVE-INFOS-42-La-vie-etudiante-au-temps-du-COVID-19.pdf](http://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2020/09/OVE-INFOS-42-La-vie-etudiante-au-temps-du-COVID-19.pdf)
5. Étudiants en situation de handicap. Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. [cité 16 sept 2020]. Disponible sur : [www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24670/etudiants-en-situation-de-handicap.html](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24670/etudiants-en-situation-de-handicap.html)
6. COCONEL Note de synthèse n°2 : impact sur la santé mentale. [cité 16 sept 2020]. Disponible sur : [www.orspaca.org/sites/default/files/note-n2-impact-sante-mentale.pdf](http://www.orspaca.org/sites/default/files/note-n2-impact-sante-mentale.pdf)

Mise en page : Bilel Mebarki  
© Édition Octobre 2020 ORS PACA  
Faculté de Médecine  
27 boulevard Jean Moulin - 13385 Marseille cedex 5  
courriel : [accueil@orspaca.org](mailto:accueil@orspaca.org) | [www.orspaca.org](http://www.orspaca.org)

